

Du Canada ou des États-Unis à destination du Mexique

Tirez parti de l'efficacité du dédouanement électronique et économisez de l'argent.

Données essentielles – Envois transfrontaliers

1. Marque et numéro du matériel
2. Nom, adresse, ville, province ou État de l'expéditeur réel
3. Nom, adresse, ville, État du destinataire ultime au Mexique
4. Nom, adresse, ville, État de l'importateur au Mexique
5. Nom, adresse, ville, État du courtier en douanes au Mexique
6. Nom, adresse, ville, État du groupeur de marchandises aux États-Unis
7. Nombre total de pièces et type d'emballage
8. Description complète et exacte des marchandises
9. Poids total et unité de mesure
10. Valeur selon la facture et monnaie
11. Pays d'origine des marchandises
12. Itinéraire complet jusqu'à la destination au Mexique
13. Numéros des plombs

Remarque: 4 – seulement si différent du destinataire ultime



Intermodal

Avant l'entrée à la guérite du terminal intermodal du CN au point d'origine:

- Le connaissance EDI fourni par l'expéditeur et renfermant toutes les données transfrontalières essentielles doit être transmis au CN, qui créera la feuille de route ferroviaire et, pour les envois provenant du Canada, enverra le manifeste au Bureau of Customs and Border Protection (CBP) des États-Unis, par voie électronique. Le connaissance EDI doit également mentionner tous les numéros de permis d'exportation pertinents exigés par les organismes gouvernementaux et de réglementation.
- Pour les envois provenant du Canada, l'expéditeur ou son courtier en douanes doit transmettre à la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis, par voie électronique, un avis préalable pour les envois de produits alimentaires pour consommation humaine ou animale (consulter les Bulletins douanes du CN à l'adresse www.cn.ca/douanes).
- Les expéditeurs doivent utiliser l'outil « État d'un envoi intermodal » qui se trouve sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca, pour s'assurer que l'envoi est prêt à passer à la guérite d'entrée.

Pour tous les envois

L'expéditeur ou l'importateur doit fournir directement à son courtier en douanes toutes les factures douanières et tous les documents connexes nécessaires au dédouanement de ses envois.

Wagons complets

Avant la libération de l'envoi à l'embranchement de l'expéditeur:

- Le connaissance EDI fourni par l'expéditeur et renfermant toutes les données transfrontalières essentielles doit être transmis au CN, qui créera la feuille de route ferroviaire et, pour les envois provenant du Canada, enverra le manifeste au Bureau of Customs and Border Protection (CBP) des États-Unis, par voie électronique. Le connaissance EDI doit également mentionner tous les numéros de permis d'exportation pertinents exigés par les organismes gouvernementaux et de réglementation.
- Pour les envois provenant du Canada, l'expéditeur ou son courtier en douanes doit transmettre à la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis, par voie électronique, un avis préalable pour les envois de produits alimentaires pour consommation humaine ou animale (consulter les Bulletins douanes du CN à l'adresse www.cn.ca/douanes).